



ACPM | ACARR

The Association of Canadian Pension Management

L'Association canadienne des administrateurs de régimes de retraite

15 mars 2021

Améliorer la littératie financière :

**Un ingrédient clé pour aider les Canadiens à
faire de meilleurs choix financiers et
à préparer leur retraite**



COORDONNÉES DE LA PERSONNE-RESSOURCE DE L'ACARR

M. Ric Marrero
Chef de la direction
Association canadienne des administrateurs de régimes de retraite
1255, Bay Street, Bureau 304
Toronto, ON M5R 2A9
Tél. : 416-964-1260, poste 223
Courriel : ric.marrero@acpm.com
Site Web : www.acpm.com

TABLE DES MATIÈRES

Avant-propos.....	3
Introduction	4
1. Définir la littératie financière	6
2. Pourquoi la littératie financière est-elle importante ?.....	7
3. Constatations et recommandations.....	9
4. Conclusions	12
5. Remerciements	16
6. Références	17

AVANT-PROPOS

L'ACARR (l'Association canadienne des administrateurs de régimes de retraite) est un organisme national sans but lucratif qui agit à titre de porte-parole informé des promoteurs et des administrateurs de régimes, ainsi que de leurs fournisseurs de services, afin de militer en faveur d'une amélioration du système de revenu de retraite au Canada. Nos membres représentent au-delà de 400 entreprises et régimes de retraite comptant des millions de participants.

L'ACARR se fonde sur les principes suivants dans l'élaboration de ses politiques visant à appuyer l'établissement d'un système de revenu de retraite efficace et viable au Canada :

La diversification grâce à des options volontaires et obligatoires, de même que publiques et privées

Le système de revenu de retraite du Canada devrait combiner de façon appropriée des régimes de retraite volontaires en entreprise, des régimes individuels d'épargne-retraite (« troisième pilier ») et des régimes publics obligatoires (« premier et deuxième piliers »)¹.

La capacité de choisir sa protection

On devrait favoriser les régimes du troisième pilier et ceux-ci devraient jouer un rôle important et continu au sein du système de revenu de retraite du Canada.

Un revenu suffisant, une sécurité et une capacité financière

Les composantes du système de revenu de retraite du Canada devraient atteindre un juste équilibre entre ces trois objectifs afin de permettre aux Canadiens de recevoir un revenu de retraite suffisant, leur offrant la sécurité, et à un coût raisonnable pour les participants et les employeurs.

L'innovation dans la conception des régimes

Le système de revenu de retraite du Canada devrait favoriser et permettre l'innovation dans la conception de régimes des trois piliers.

L'adaptabilité

Le système de revenu de retraite du Canada devrait être en mesure d'évoluer en fonction des circonstances, sans que d'importantes modifications législatives soient nécessaires.

L'harmonisation

Les lois et les règlements sur les régimes de retraite du Canada devraient toujours viser une meilleure harmonisation.

La clarté et la transparence

Les lois, les règlements et les régimes de revenu de retraite devraient être définis clairement et les bénéficiaires des régimes de retraite devraient être informés adéquatement des risques, des coûts et des prestations.

La bonne gouvernance

L'excellence en matière de gouvernance et d'administration en ce qui concerne le système de revenu de retraite.

¹ Premier pilier - Régime de pensions du Canada (RPC) ou Régime de rentes du Québec (RRQ)

Deuxième pilier - Sécurité de la vieillesse (SV) et Supplément de revenu garanti (SRG)

Troisième pilier - Régimes de retraite d'employeur et épargne et investissements personnels

INTRODUCTION

Le rôle principal de l'ACARR est de préconiser des améliorations au système de revenu de retraite canadien. Dans cette optique, nous considérons la littératie financière comme un élément important dans la poursuite de ce but premier. À notre avis, l'amélioration de la littératie financière devrait accroître les chances que les Canadiens soient mieux placés pour prendre les décisions nécessaires à la préparation de la retraite et à la gestion de leurs ressources financières à la retraite.

Le Comité de politiques nationales de l'ACARR a préparé ce document afin de fournir des recommandations aux intervenants qui, selon nous, peuvent jouer un rôle intégral dans l'amélioration de la littératie financière des Canadiens.

État actuel de la littératie financière au Canada

L'Agence de la consommation en matière financière du Canada (ACFC) a été créée par le Parlement en 2001 par le biais de la loi sur l'ACFC. Après la crise financière de 2008-2009, le gouvernement fédéral canadien a élaboré une stratégie pour aider les Canadiens à améliorer leur littératie financière. La première étape a été la création d'un comité national composé de 13 experts du monde des affaires et de l'éducation, chargé de présenter leurs recommandations pour une stratégie. Parmi leurs trente recommandations figuraient l'installation d'une responsable de la littératie financière, Jane Rooney, et la désignation du mois de novembre comme Mois de la littératie financière. En décembre 2018, une modification a été ajoutée à la loi sur l'ACFC afin d'aider le gouvernement à atteindre ses objectifs en matière de littératie financière en intégrant pleinement les ressources et la responsabilité liées à la littératie financière et à l'éducation des consommateurs au sein de l'Agence.

Pour remplir le mandat de l'ACFC en matière de littératie financière et soutenir la mise en œuvre de l'initiative "Stratégie nationale pour la littératie financière - Compte sur moi, Canada"² l'ACFC travaille en étroite collaboration avec des groupes d'intervenants de tous les secteurs et de toutes les régions du pays ainsi qu'avec un certain nombre de comités, de réseaux et de groupes de travail. Grâce à ces efforts d'engagement, un large éventail d'activités sont organisées et entreprises chaque année pour améliorer les connaissances, les compétences et la confiance des Canadiens en matière financière. Grâce à des efforts de coordination et de collaboration à l'échelle nationale avec les parties prenantes, y compris les gouvernements fédéral et provinciaux et les organisations privées et à but non lucratif telles que l'ACARR, l'Agence favorise la compréhension des services financiers et des questions connexes par les consommateurs, et encourage les parties prenantes à promouvoir et à mettre en œuvre des initiatives en matière de littératie financière.

Dans l'intervalle, les gouvernements provinciaux ont élaboré et/ou dispensé des programmes de littératie financière pour les systèmes scolaires. Un compte rendu complet de ces travaux a été publié dans un article du Financial Post³, qui a souligné le fait que ces travaux ne sont pas cohérents dans tout le pays. Il existe des incohérences dans le contenu de fond dispensé, l'âge/le niveau scolaire auquel les programmes sont dispensés et le caractère obligatoire ou non de ces programmes.

² <https://www.canada.ca/fr/agence-consommation-matiere-financiere/programmes/litteratie-financiere/litteratie-financiere-strategie.html>

³ <https://financialpost.com/personal-finance/young-money/how-canadians-are-taught-financial-literacy-from-coast-to-coast>

En 2019, l'ACARR a mené une enquête auprès de ses membres - qui sont principalement employés dans le secteur financier ou qui y sont liés - pour connaître leur opinion sur l'état de la littératie financière au Canada. Voici les principaux points des résultats de l'enquête.

- La majorité des répondants ont convenu que le grand public n'avait pas suffisamment de connaissances en matière de littératie financière.
- Les personnes de moins de 24 ans ont été identifiées comme ayant le plus besoin d'éducation à la littératie financière.
- Les personnes de 65 ans et plus ont été identifiées comme ayant le moins besoin d'éducation à la littératie financière.
- La majorité des personnes interrogées pensent que la littératie financière est une compétence de la vie courante qui devrait être enseignée à l'école.
- Les individus sont les plus responsables de leur éducation à la littératie financière, mais la majorité des répondants ne sont pas d'accord que les programmes de littératie financière ne devraient être réalisés que par l'initiative individuelle.
- Les organisations qui fournissent des conseils financiers devraient dispenser une éducation financière, mais la majorité des répondants ne sont pas d'accord avec l'idée que cette éducation ne peut être dispensée *que* par l'intermédiaire d'une institution financière.

Les réponses à l'enquête suggèrent que l'amélioration de la littératie financière est probablement plus efficace grâce aux efforts combinés des établissements d'enseignement, des institutions financières et des individus eux-mêmes. Elles ont également identifié un rôle clair pour les gouvernements dans la réduction ou l'élimination des "mauvais" conseils financiers. Les membres étaient moins clairs sur le rôle que les soi-disant "robo-conseillers" ont à jouer dans l'amélioration de la littératie financière des Canadiens, citant la méconnaissance et le manque d'expérience de la nouvelle technologie. Interrogés sur les conséquences d'une mauvaise littératie financière, les participants à notre enquête ont identifié la dépendance à l'égard d'une dette croissante, un manque de préparation à la retraite, des coûts accrus, une mauvaise qualité de vie et une dépendance accrue à l'égard du gouvernement.

Il est clair que les membres de l'ACARR, qui sont souvent en première ligne pour traiter avec les Canadiens et leurs finances, voient un grand besoin d'efforts précoces, continus et à multiples facettes pour améliorer la littératie financière de façon générale.

Public visé par notre document

Les résultats de l'enquête ont confirmé ce que l'ACARR estime - que grâce à l'information disponible auprès d'un ensemble d'institutions et d'organisations, les individus devraient être éduqués afin qu'ils prennent la responsabilité première des décisions financières raisonnables sur la base des informations et des choix mis à leur disposition.

En raison du mandat de l'ACARR, ce document s'adresse principalement aux trois publics suivants qui, selon nous, ont la possibilité de doter les individus (qu'ils soient employés, participants à un régime ou retraités) des connaissances et des compétences nécessaires pour prendre de meilleures décisions financières :

- Les promoteurs et les administrateurs légaux de régimes de retraite ou de programmes d'épargne collective ;
- les fournisseurs de programmes d'épargne collective ; et
- les décideurs politiques du gouvernement, y compris, mais sans s'y limiter, ceux qui supervisent le système d'éducation générale, les services de conseil financier et la surveillance des régimes de retraite et des dispositifs d'épargne collective.

1. DÉFINIR LA LITTÉRATIE FINANCIÈRE

A. Définition de l'ACARR

La littératie financière est la capacité à obtenir, comprendre et utiliser des connaissances pour gérer efficacement l'argent et atteindre le bien-être et les objectifs financiers. Une personne ayant des connaissances financières possède les compétences nécessaires pour prendre des décisions appropriées sur la façon d'aborder les dettes, de payer les factures, d'établir un budget, d'épargner, d'investir et de planifier sa retraite.

B. Justification de la définition choisie

Nous nous sommes appuyés sur deux définitions spécifiques :

- un ensemble de connaissances, de comportements et d'attitudes en matière de finances qui sont nécessaires pour prendre des décisions financières réfléchies en vue d'atteindre ses objectifs de vie, afin de parvenir à son bien-être individuel. ⁴
- la capacité d'un individu à obtenir, comprendre et évaluer les informations pertinentes nécessaires pour prendre des décisions en étant conscient des conséquences financières probables. ⁵

Ces définitions soulignent que la littératie financière est une compétence ou une aptitude et qu'elle peut donc être acquise ou améliorée par l'apprentissage. L'ACARR estime qu'il est important de faire comprendre que le niveau de littératie envisagé se situe à un niveau fondamental pour prendre des décisions de vie, qu'il est raisonnablement accessible et qu'il n'a pas besoin d'être celui d'un expert. Cette approche assimile la littératie financière à d'autres connaissances de la vie courante comme la nutrition, la santé personnelle et les compétences sociales.

⁴ Paramonovs, S., & Ijevleva, K. (2015). Le rôle des outils de marketing dans l'amélioration de la culture financière des consommateurs

⁵ Conceptualiser l'éducation financière. Carolynne Mason, R. Wilson ; 2000.

Nous avons ajouté l'étendue des sujets qui, selon nous, devraient être couverts par le terme " littératie financière" - par exemple, l'établissement d'un budget, l'épargne - et avons inclus la planification de la retraite, car ce sujet était absent des autres définitions que nous avons examinées et il est lié au mandat de l'ACARR.

2. POURQUOI LA LITTÉRATIE FINANCIÈRE EST-ELLE IMPORTANTE ?

A. Pourquoi l'ACARR est-elle intéressée ?

Le mandat de l'ACARR est axé sur la recherche d'un système de revenu de retraite équilibré, efficace et durable au Canada. Nous considérons que le rôle de l'ACARR dans la promotion d'une meilleure littératie financière fait partie intégrante de notre mandat pour les raisons suivantes :

- L'évolution du système de revenu de retraite au Canada, qui est passé de purs régimes de retraite à prestations définies gérés par des institutions à des modèles à risques partagés ou à cotisations définies, accroît sans doute le rôle du participant dans les décisions d'investissement et de décaissement de l'épargne-retraite. Le résultat de cette évolution est un besoin croissant pour les membres d'avoir un certain niveau de littératie financière afin de prendre des décisions éclairées dans le cadre de ces modèles ;
- Cela étant dit, la littératie financière reste importante pour les participants qui ont accès à des régimes de retraite à prestations définies, car ils doivent encore comprendre comment le régime s'inscrit dans leur épargne globale et prendre des décisions rationnelles concernant l'adhésion au régime, le rachat de service (le cas échéant), le choix des options de retraite et, par ailleurs, la budgétisation, la gestion de l'endettement et la planification plus générale de la retraite ;
- L'amélioration de la littératie financière des employés membres est un domaine d'intérêt et de préoccupation pour les membres de l'ACARR, qui comprend les promoteurs de régimes, les employeurs et leurs fournisseurs de services dans le but de réduire le stress et l'anxiété ressentis par de nombreux employés lorsqu'ils prennent des décisions financières ;
- L'exigence d'autogestion des finances de retraite et le nombre de points de décision auxquels les individus sont confrontés augmentent à mesure que la nature du travail évolue, passant d'un seul employeur à des carrières "multiples" ;
- De nombreux Canadiens n'épargnent peut-être pas suffisamment pour la retraite ou ne savent pas exactement combien d'argent il leur faut pour la retraite ;
- Le système canadien de revenu de retraite fonctionnerait mieux si les individus étaient plus compétents en matière financière, c'est-à-dire plus à l'aise pour prendre des décisions financières pour eux-mêmes, s'ils étaient de meilleurs consommateurs de produits financiers et s'ils comprenaient mieux les divers régimes gouvernementaux, d'employeurs et individuels offerts dans le cadre du système; et

- En tant que voix informée de nos membres, l'ACARR devrait user de son influence pour promouvoir une amélioration générale de la littératie financière afin que les bénéficiaires de ce système se sentent raisonnablement sûrs de leur capacité à prendre leur retraite.

B. À qui profite l'amélioration de la littératie financière ?

Plusieurs électeurs pourraient bénéficier d'une meilleure littératie financière, comme résumé ci-dessous :

Constituant	Avantages
Employés et participants au régime	<ul style="list-style-type: none"> • Capable de prendre de meilleures décisions financières, en tirant le meilleur parti des programmes offerts (que ce soit par le gouvernement ou par l'employeur) • Permettre aux employés de mieux comprendre et évaluer les mérites et les risques associés aux nouveaux produits et technologies (par exemple, les nouvelles plateformes commerciales) • Devrait conduire à de meilleurs résultats et à une plus grande sécurité financière • Moins de stress • Moins de charges pour les générations futures dues à des systèmes d'aide sociale débordés
Employeurs	<ul style="list-style-type: none"> • Une meilleure appréciation du programme de retraite ou d'épargne peut contribuer à attirer et à retenir les candidats • L'amélioration de la sécurité financière devrait conduire à une plus grande productivité et à une meilleure préparation à la retraite, ce qui, ensemble, devrait contribuer à une gestion efficace de la main-d'œuvre • Potentiellement moins de pression sur les autres ressources, y compris les programmes d'invalidité sur le lieu de travail
Fournisseurs de services financiers	<ul style="list-style-type: none"> • L'amélioration de l'expérience devrait conduire à une plus grande loyauté (et potentiellement à une augmentation des actifs sous gestion) • Une meilleure gestion de l'endettement pourrait réduire les pertes sur prêts • Potentiellement moins de pression sur les autres ressources, y compris les programmes d'invalidité
La société dans son ensemble	<ul style="list-style-type: none"> • En moyenne, de meilleures décisions devraient améliorer la richesse des Canadiens et donc réduire le besoin d'aide gouvernementale
Économie	<ul style="list-style-type: none"> • De meilleures décisions devraient permettre de réduire l'endettement et d'augmenter le taux d'épargne, ce qui entraînerait une augmentation des investissements qui profiterait à l'économie dans son ensemble

C. Conséquences d'une mauvaise littératie financière

La littératie financière requiert des connaissances pour gérer efficacement l'argent et atteindre des objectifs, ainsi que la confiance nécessaire pour prendre les bonnes décisions et planifier. Une mauvaise littératie financière peut avoir des effets immédiats et à long terme. L'impact sur les décisions quotidiennes peut se manifester par des dépenses au-dessus de ses moyens, l'achat et la vente d'investissements au mauvais moment et la gestion de ces investissements avec des émotions. En tant que telle, elle peut avoir des conséquences négatives immédiates, notamment un stress accru, des frais de paiement des intérêts et de mauvaises décisions d'investissement.

Comme la littératie financière est nécessaire pour prendre des décisions éclairées et évaluer efficacement la situation, une mauvaise littératie financière affecte la capacité de budgétisation et de planification. Prendre des décisions concernant l'emprunt, le remboursement des dettes, la négociation des taux sans consulter des experts ou être informé peut entraîner une épargne insuffisante et une diminution des chances d'atteindre les objectifs.

Une mauvaise littératie financière a un effet négatif sur la planification à long terme, y compris la planification de la retraite et l'accumulation de richesse. Une personne ayant une mauvaise littératie financière peut ne pas être en mesure de déterminer le montant de l'épargne nécessaire pour la retraite ou le montant de la richesse accumulée. Il en résulte un manque de confiance dans leur avenir financier. De plus, les effets sur la planification à long terme sont retardés, ce qui ne laisse souvent pas le temps à une personne de remédier à ses lacunes de manière adéquate.

Une mauvaise littératie financière entrave la capacité à faire de bons choix au quotidien, à naviguer sur un marché dynamique et à planifier à l'avance. Elle peut également conduire à être plus susceptible d'être victime de fraude.

Enfin, sans un niveau adéquat de littératie financière, certains n'épargneront pas assez pour leur retraite et seront confrontés à une baisse inattendue de leur niveau de vie, tandis que d'autres épargneront trop, ce qui les privera d'une consommation précoce. En outre, un nouveau retraité financièrement illettré aura du mal à prendre des décisions judicieuses sur la manière de convertir son capital en revenu et sur les conseils à suivre. Beaucoup peuvent également choisir des produits financiers dont les frais dépassent leur valeur.

3. CONSTATATIONS ET RECOMMANDATIONS

Nos recherches, enquêtes et consultations auprès de nos membres nous amènent à conclure que l'amélioration de littératie financière devrait permettre aux Canadiens de prendre de meilleures décisions financières, ce qui devrait entraîner une plus grande confiance, un plus grand bien-être financier et une meilleure préparation à la retraite. En adoptant une approche holistique et en intégrant la littératie financière dans le système d'éducation, ainsi qu'en rendant obligatoire le soutien continu à l'éducation par les institutions financières, nous pensons que la littératie financière peut être améliorée et que cela profitera à la société dans son ensemble.

A. Parcours du cycle de vie : ce que les individus doivent savoir et quand

Nous pensons que la meilleure façon d'améliorer la littératie financière des Canadiens est de se concentrer sur les messages clés en fonction de l'étape de la vie. Différents intervenants ont des possibilités uniques de faire la différence dans l'amélioration de la culture financière.

Pré-carrière : Le système éducatif canadien peut jouer un rôle clé en incluant la littératie financière directement dans le programme d'études, en introduisant des concepts tels que les conséquences des différentes décisions financières concernant la budgétisation et l'endettement. Le programme d'études doit être formulé en des termes qui comptent pour les jeunes Canadiens et devrait être dispensé de manière continue tout au long de leur éducation afin qu'il devienne une seconde nature pour les jeunes de réfléchir de manière plus critique aux choix financiers. Parmi les concepts importants que les jeunes doivent comprendre figurent les revenus et les dépenses ainsi que l'utilisation prudente de la dette. Bien que certaines régions du pays fassent de bons progrès à cet égard, les provinces et les territoires devraient collaborer à l'élaboration d'un cadre pour ce programme d'études afin que tous nos jeunes (peu importe où ils habitent) soient mieux préparés aux décisions financières qu'ils devront prendre.

Début de carrière : Le programme d'études devrait comporter un volet visant à aider les employés à comprendre et à gérer leurs dettes, tout en profitant des programmes parrainés par l'employeur. Les employeurs et les administrateurs de régimes de retraite et, le cas échéant, les fournisseurs de services, ont la possibilité d'aider stratégiquement les employés à améliorer leur littératie financière (et leur bien-être financier) en leur offrant des communications et possibilités d'apprentissage adaptées à leur âge et à leur niveau. En début de carrière, l'accent pourrait être mis sur l'importance de participer à un programme qui prévoit une contrepartie de l'employeur et comment budgéter pour des objectifs d'épargne à court et moyen terme (par exemple, l'achat d'une maison, l'éducation des enfants, la constitution d'un fonds d'urgence).

Milieu de carrière : La budgétisation est de plus en plus importante à ce stade, car c'est souvent celui où les employés ont les dépenses les plus importantes par rapport à leurs revenus. Ils doivent encore essayer de tirer le meilleur parti des programmes d'épargne correspondants et commencer à se concentrer sur le moment où ces dépenses importantes commenceront à diminuer, ce qui facilitera la budgétisation des besoins et des désirs réels de revenus à la retraite.

Fin de carrière : Le moment est venu de préparer un plan de retraite plus détaillé. À l'approche de la retraite, les individus peuvent commencer à discuter des instruments financiers de revenu de retraite et des avantages de disposer de différentes sources de revenus (par exemple, des sources de revenus flexibles et des sources de revenus viagers). Il est essentiel de comprendre les sources de revenus de retraite publiques et les avantages potentiels de retarder le début de ces sources de revenus en échange d'un revenu de retraite indexé plus important pour le reste de la vie, tout comme les conséquences fiscales de l'utilisation de diverses sources de revenus de retraite. En fin de compte, les individus doivent être en mesure d'évaluer s'ils pourront réellement prendre leur retraite et à quel moment, et ce que la retraite signifie pour eux, par exemple la cessation immédiate de l'emploi ou la poursuite d'un travail à temps partiel pendant un certain temps.

La retraite : À la retraite, l'établissement d'un budget est toujours important, mais d'autres facteurs deviennent importants comme la gestion du risque de longévité, le risque de fraude, le besoin potentiel de soins de longue durée et tout héritage qu'on souhaite léguer.

B. Le rôle d'une conception efficace des programmes

Certains ont fait valoir qu'une conception efficace des programmes peut atténuer bon nombre des pièges potentiels d'une mauvaise prise de décision individuelle. Par exemple, nous avons vu des innovations dans les régimes d'accumulation de capital utilisant des caractéristiques par défaut comme l'auto-inscription, l'auto-indexation et des fonds équilibrés basés sur la date cible ou le cycle de vie comme moyen de combattre l'inertie et d'améliorer les chances que les individus profitent de ces programmes et finissent par investir d'une manière raisonnable en fonction d'un niveau supposé de tolérance au risque et de leur horizon temporel.

Cependant, même si la conception du régime est utilisée de manière réfléchie pour atténuer les mauvaises décisions, un manque de littératie financière pourrait annuler les conséquences prévues de la conception du régime. Considérons, par exemple, les deux scénarios suivants :

- Tamara participe à un régime à cotisations définies depuis 10 ans et est à 20 ans de la retraite, mais elle est confrontée à un événement comme la crise économique au début de la pandémie de COVID-19 et voit la valeur de ses investissements diminuer soudainement de 20 %.

Sans comprendre que la plupart des baisses importantes du marché sont finalement suivies d'une reprise, Tamara se retire du fonds à date cible et investit son compte dans un fonds du marché monétaire et, par inertie, reste dans le fonds du marché monétaire pendant les dix prochaines années.

- Andrew participe à un régime à prestations déterminées et approche de l'âge de la retraite. Un collègue récemment retraité lui parle d'un planificateur financier qui investit la valeur actualisée qu'il a reçue du régime de retraite.

Sans comprendre les conséquences financières du choix d'un transfert de la valeur de rachat, Andrew donne un préavis de résiliation afin d'avoir accès à la valeur de rachat. Comme il résilie quelques mois avant l'âge de la retraite, sa valeur de rachat ne reflète pas la valeur qu'il aurait reçue s'il avait attendu d'avoir droit à une retraite non réduite. En outre, en raison des règles fiscales, une grande partie de la valeur de rachat devient imposable au taux marginal d'imposition d'Andrew. En fin de compte, il reçoit moins de 50 % de la valeur financière qu'il aurait reçue s'il avait attendu quelques mois et pris sa retraite avec la pension à prestations déterminées.

Même si ces conséquences avaient été expliquées dans la documentation fournie à Tamara et Andrew, ils auraient pu avoir du mal à les comprendre pleinement s'ils n'avaient pas la littératie financière nécessaire pour parcourir les explications écrites ou contester la variété des conseils externes ou des commentaires des médias qu'ils ont reçus. Mais même avec la littératie financière, certaines questions sont si complexes ou peuvent impliquer une telle réponse émotionnelle que les individus peuvent avoir besoin de conseils financiers impartiaux pour les aider à choisir l'option la mieux adaptée à leurs besoins et à leurs désirs.

Pour augmenter les chances que les individus soient en mesure de prendre des décisions financières judicieuses, une approche en trois volets serait préférable :

- Des programmes intelligents qui combattent l'inertie et amènent les individus à prendre des décisions raisonnables ;
- Une littératie financière suffisante pour comprendre les conséquences des décisions qu'ils doivent prendre et ;
- Des conseils financiers impartiaux qui peuvent être nécessaires pour aider les individus à choisir les solutions qui correspondent le mieux à leurs besoins et à leurs désirs.

4. CONCLUSIONS

L'ACARR estime que la littératie financière peut être sensiblement améliorée en la considérant comme une compétence de vie qui devrait être développée tout au long de la vie. Afin d'améliorer la littératie financière des Canadiens, une approche à multiples facettes mais intégrée et holistique est nécessaire. C'est pourquoi nous avons préparé les recommandations suivantes à l'intention de chacun des groupes de destinataires de ce document identifiés ci-dessus.

A. Pour les promoteurs et les administrateurs de régimes

Les promoteurs et les administrateurs de régimes ont l'accès le plus direct aux employés et aux participants aux régimes. C'est pourquoi ils sont les mieux placés pour donner accès à des programmes et des outils d'initiation à la finance.

Voici les recommandations de l'ACARR à l'intention des promoteurs et des administrateurs de régimes :

- **Conception de programmes intelligents** : Lorsque vous envisagez des programmes de retraite, pensez à des conceptions intelligentes comme des fonctions automatiques par défaut qui combattront l'inertie et conduiront les individus à des options par défaut raisonnables.
- **Stratégie de bien-être financier** : Examinez les avantages d'une stratégie globale de bien-être financier pour améliorer la confiance des employés dans la prise de décisions financières, réduire le stress et améliorer la productivité de l'entreprise. Un programme formel d'éducation ou de communication financière serait un élément important d'une stratégie de bien-être financier bien exécutée et aiderait l'administrateur du régime à remplir son obligation fiduciaire. Considérez le calendrier présenté à la section 3.A de ce document.

- **Accès à des conseils financiers impartiaux** : Même avec un programme bien conçu et une littératie financière solide, il y aura des occasions où les conseils financiers d'un conseiller éduqué et impartial seront nécessaires. Bien qu'en théorie, les individus puissent trouver un conseiller par eux-mêmes, cela peut être une tâche ardue. Les enquêtes successives⁶ nous indiquent que les participants à un régime veulent avoir accès à un conseiller financier et que les employés font généralement plus confiance à leur employeur qu'aux institutions financières pour cet accès. Fournir cet accès (par exemple par l'intermédiaire de praticiens indépendants, du fournisseur du programme d'aide aux employés ou du fournisseur du programme de retraite) pourrait en fait être très utile aux employés.

Si l'on peut soutenir que les promoteurs de régimes ont un intérêt commercial à faciliter l'accès aux conseils financiers (l'amélioration du bien-être financier et la réduction du stress devraient conduire à une main-d'œuvre plus productive et plus engagée), les promoteurs peuvent s'inquiéter du risque de contentieux lié à la facilitation de cet accès. Le promoteur voudra comprendre ce risque potentiel et le gérer, par exemple en suivant le processus décrit dans les Lignes directrices pour les régimes de capitalisation pour la sélection de conseillers tiers. Ce risque de litige pourrait être encore atténué en veillant à ce que le fournisseur sélectionné ait une relation fiduciaire avec les membres qui reçoivent les conseils. Il serait important pour le fournisseur d'éviter les conflits, qui peuvent par exemple survenir en raison de la manière dont les conseillers sont rémunérés.

Dans les (rares) cas où le promoteur du régime décide de fournir lui-même des conseils financiers, il devrait s'assurer que les personnes qui fournissent ces conseils sont qualifiées, qu'elles sont en mesure d'exercer une fonction fiduciaire auprès de l'employé/du retraité, et que le promoteur a mis en place des processus pour gérer ledit risque de litige.

B. Pour les fournisseurs de services

Les fournisseurs de services, en particulier les institutions financières, sont dans une position unique pour pouvoir aider les participants à prendre des décisions mieux informées. Lorsque les conseils sont impartiaux et fournis par des personnes qualifiées, les institutions financières peuvent aider à mettre les participants en contact avec les meilleures solutions au juste prix. Ces dernières années, par exemple, nous avons assisté à quelques innovations :

- De nouveaux services sont mis en place avec des planificateurs financiers salariés accrédités (c'est-à-dire non rémunérés sur les actifs conservés) qui sont en mesure d'aider les personnes à établir et à exécuter un plan financier global, quel que soit l'endroit où se trouvent les actifs du participant ;
- Des services de robo-conseils qui peuvent guider les individus à prendre des décisions plus efficaces et
- L'introduction de produits de revenu de retraite collectifs peu coûteux.

⁶ Voir par exemple l'enquête Eckler sur le bien-être financier en milieu de travail, l'enquête de Mercer sur le bien-être financier des employés et l'enquête Thompson Online Benefits Watch.

Voici les recommandations de l'ACARR à l'intention des fournisseurs de services :

- **Surveillance des conseils** : Assurer une surveillance adéquate de tout conseil fourni et être prêt à rendre compte de ce processus de surveillance aux promoteurs de régimes.
- **Produits de revenu collectifs** : À l'approche de la retraite, de nombreux participants à des régimes de capitalisation ont besoin de solutions de revenu de retraite peu coûteuses. Les fournisseurs de services peuvent envisager de créer une solution collective qui s'aligne sur les régimes de capitalisation et qui permette aux participants de commencer facilement à percevoir un revenu sans avoir à transférer des fonds vers une solution de revenu coûteuse. Dans certains cas, ce revenu pourrait provenir directement du régime d'accumulation lui-même, car nous constatons que presque toutes les juridictions du pays mettent en œuvre une législation sur les prestations variables. Sur ce dernier point, les promoteurs de régimes peuvent être réticents à offrir de tels programmes s'ils perçoivent une augmentation significative du risque fiduciaire. Les fournisseurs pourraient souhaiter examiner s'ils peuvent indemniser les promoteurs de régimes contre certains types de risque fiduciaire.
- **Améliorer la transparence concernant les conseillers et les planificateurs financiers** : Les fournisseurs de services feraient bien de définir les différents types de conseillers qu'ils mettent à la disposition des régimes et des participants aux régimes, ce que ces conseillers sont qualifiés pour faire et comment ils sont rémunérés.

C. Pour les gouvernements

Une approche fondée sur des principes en matière de réglementation et de surveillance des produits et conseils financiers contribuerait grandement à aider les individus à prendre des décisions mieux informées et à choisir des produits adaptés à leurs besoins et au juste prix.

La littératie financière, comme nous l'avons mentionnée, est une compétence de la vie courante qui aura plus de chances d'être acquise et maîtrisée si elle commence tôt et se poursuit tout au long de la vie. Les gouvernements devraient veiller à ce que la littératie financière soit intégrée dans les programmes d'enseignement de manière significative et continue.

Voici les recommandations de l'ACARR à l'attention des gouvernements :

- **Harmonisation de la législation et de la surveillance des régimes de retraite et des valeurs mobilières** : L'ACARR continue de plaider pour une meilleure harmonisation de la législation sur les régimes de retraite. Plus précisément, sur la question de la littératie financière, nous notons que l'ACOR a publié les Lignes directrices pour les régimes de capitalisation et les Lignes directrices pour les régimes de retraite à cotisations déterminées, qui donnent toutes deux des indications sur ce que l'on peut attendre des promoteurs et des administrateurs de régimes en ce qui concerne la sélection et le suivi des conseillers tiers et les outils et services de planification de la retraite, de l'épargne et des placements souvent offerts par les fournisseurs de services à cotisations déterminées.

Il pourrait être utile pour les organismes de réglementation de développer ces orientations de très haut niveau en créant un cadre fondé sur des principes qui pourrait être utilisé par les promoteurs et les administrateurs pour établir des critères raisonnables de sélection et de contrôle des conseillers tiers et des outils et conseils mis à disposition par les fournisseurs de services de régimes de capitalisation. Étant donné que les conseils sont de nature personnelle et privée, les promoteurs et les administrateurs qui suivent les lignes directrices pour établir et utiliser ces critères ne devraient pas être tenus responsables des conseils spécifiques donnés par les conseillers tiers.

- **Organisme national de surveillance des conseillers financiers** : Il existe une mosaïque d'organismes de surveillance pour les différentes accréditations de conseillers financiers. Les gouvernements devraient définir officiellement certains termes comme "planificateur financier" et "conseiller financier" et veiller à ce qu'il existe un mécanisme de surveillance des personnes qui offrent ces services (par exemple, en adhérant à un code de conduite professionnel). À titre d'exemple, le gouvernement du Québec tient un registre des personnes qualifiées pour fournir des conseils financiers. La certification de planificateur financier agréé (CFP) est un autre exemple de désignation largement reconnue en matière de planification financière. Des interactions plus formelles entre des associations comme FP Canada et les ministères concernés permettraient peut-être d'assurer une surveillance adéquate et de faire confiance au rôle de la société pour garantir des conseils de bonne qualité. L'amélioration de la divulgation de la rémunération des conseillers est un autre domaine qui pourrait nécessiter une certaine attention.
- **La littératie financière dans les programmes d'enseignement** : Les gouvernements provinciaux devraient veiller à l'intégration de la littératie financière dans les programmes d'enseignement, dès le plus jeune âge et à différents stades, afin de préparer au mieux les étudiants canadiens à comprendre et à gérer leurs affaires financières au cours de leur vie. Les programmes devraient être conçus de manière à être pertinents pour les jeunes aux différentes étapes de leur formation, afin de s'assurer qu'ils sont en mesure de devenir des consommateurs avertis de produits et de conseils financiers. Pour plus de clarté, le programme d'études devrait aller au-delà du secondaire et être intégré aux programmes des collèges et des universités afin d'aider les étudiants de niveau postsecondaire à affiner leurs compétences en matière de littératie financière pour relever les nouveaux défis auxquels ils sont confrontés. Nous recommandons que les gouvernements provinciaux et territoriaux collaborent à l'élaboration d'un cadre commun pour ce programme d'études et veillent à ce que tous les jeunes Canadiens, quel que soit leur lieu de résidence, aient accès aux outils qui les aideront à prendre les décisions financières auxquelles ils seront confrontés à mesure qu'ils deviendront plus indépendants.
- **Lignes directrices à l'intention des promoteurs et des administrateurs de régimes** : Des organisations telles que l'Association canadienne des organismes de contrôle des régimes de retraite (ACOR) peuvent veiller à ce que des lignes directrices soient élaborées pour aider les promoteurs de régimes à établir et à mettre en œuvre des politiques d'éducation financière pour soutenir leurs programmes de retraite et de bien-être financier. Nous reconnaissons que les Lignes directrices pour les régimes de capitalisation contiennent des conseils sur la sélection et la supervision des conseillers tiers. Il s'agit d'un domaine qui mérite d'être davantage exploré et pris en considération afin d'en améliorer l'utilité.

- **Réglementation des robots-conseillers** : Avec l'avènement de ces nouveaux services, il sera important de s'assurer qu'il existe un moyen d'identifier les services dignes de confiance et "accrédités" par rapport à ceux qui peuvent être frauduleux ou mal conçus.
- **Amélioration de la divulgation des frais** : De nombreux consommateurs de produits financiers n'apprécient pas correctement l'impact des frais sur leur épargne-retraite et leurs revenus. Les gouvernements devraient continuer à évaluer et à exiger des améliorations en matière de divulgation des frais pour tous les programmes et produits d'épargne-retraite, afin de s'assurer que les participants puissent évaluer pleinement leurs options et l'impact de ces frais.
- **Communiquer les avantages du report du début des prestations de l'État** : Les agences gouvernementales impliquées dans la fourniture de revenus de retraite et d'aides à la retraite devraient avoir pour mandat de communiquer les avantages de retarder le début de ces prestations lorsque cela est possible. Cela aidera les Canadiens à comprendre l'impact de telles décisions sur leurs revenus finaux à la retraite.

D. Résumé

En tant que compétence de la vie courante, il ne faut pas s'étonner qu'il faille toute une vie pour développer et utiliser au mieux la littératie financière. Les gouvernements, les promoteurs/administrateurs de régimes et les fournisseurs de services peuvent et doivent jouer un rôle essentiel en fournissant le soutien dont les Canadiens ont besoin pour améliorer leur niveau de littératie financière. Les suggestions faites dans ce document sont réalisables et peuvent faire une différence dans notre capacité à gérer nos finances. Notre bien-être financier est en jeu.

5. REMERCIEMENTS

Le présent document a été élaboré grâce au travail collectif du Comité de politiques nationales de l'ACARR et du sous-comité formé pour préparer ce document. Au cours des 18 derniers mois, le sous-comité a examiné de nombreux documents, a rencontré plusieurs organisations défendant la littératie financière, a mené une enquête en ligne et, à l'automne 2019, a organisé des séances en personne dans tout le pays pour obtenir des commentaires sur les résultats de l'enquête initiale. Les résultats de ces sessions ont été examinés en 2020 et intégrés dans le présent document final. En conséquence, nous souhaitons remercier tous ceux qui ont contribué d'une manière ou d'une autre à la création de ce document.

6. RÉFÉRENCES

- Paramonovs, S., & Ijevleva, K. (2015). Le rôle des outils de marketing dans l'amélioration de la littératie financière des consommateurs.
- Twomey, S. (2018). Les relations avec les investisseurs en tant qu'intermédiaire de la littératie financière au Canada. *Scholar's Choice*.
- Eckler (2019). Enquête sur le bien-être financier en milieu de travail (2019).
- Mercer (2016). Enquête sur le bien-être financier dans l'esprit des employés.
- Thompson (2018/2019) Enquête en ligne de Benefits Watch.
- LIMRA (2019). Les racines de la littératie financière, l'impact de la famille sur les connaissances financières et l'épargne-retraite.
- Agence de la consommation en matière financière du Canada (2019). Enquête sur le bien-être financier au Canada.
- Incentive Exercises Monitoring Board, Royaume-Uni (2016). Exercices d'incitation pour les pensions - Un code de bonne pratique.
- OCDE (2014). Approches efficaces pour soutenir la mise en œuvre des autres principes de haut niveau du G20/OCDE sur la protection des consommateurs de produits financiers.
- Cary List, PDG, FP Canada (7 août 2020 Investment Executive). Une étape encourageante pour améliorer la littératie financière.